



COMMUNE DE CHAZELLES-SUR-LYON



DELIBERATION N° 240227 _006

OBJET : ECONOMIE : AIDE DIRECTE A L'INVESTISSEMENT D'UN COMMERCE DE PROXIMITE AVEC POINT DE VENTE

L'AN DEUX MIL VINGT-QUATRE, LE VINGT-SEPT FEVRIER à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Chazelles-sur-Lyon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre VERICEL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 février 2024

Nombre de Conseillers présents (y compris ceux ayant donné procuration) : 29

Ladite délibération a été adoptée à : 23 voix POUR – 6 ABSTENTIONS.

Présents : Pierre VERICEL - Michel NEEL - Jeanine RONGERE - Michel FAURE - Maryvonne MOUNIER - Ludovic PADUANO - Annie CHAPUIS - Marie-Christine BERTHOLLET - René GRANGE - Hervé LASSABLIERE - Christiane BRUYAT - Thierry PONCHON - Florence PAILLEUX - Cyril D'IPPOLITO - David BOURKAIB - Mickaël HATRON - Julienne BERTHET - Gérard HAEGY - Christian BLANCHARD - Aline CIZERON - Christine MONTAGNY - Maxime PEILLER.

Absents ayant donné procuration : Pierre THOLLY à David BOURKAIB - Corinne CHEVRON à Thierry PONCHON - Emmanuelle NEEL à Michel NEEL - Frédéric BERTHET à Julienne BERTHET - Nathalie JOUBAND à Jeanine RONGERE - Isabelle POULARD à Christine MONTAGNY - Yves GORD à Christian BLANCHARD.

Secrétaire élue pour la session : Maryvonne MOUNIER

Vu la délibération n°1511 de l'assemblée plénière du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes des 15 et 16 décembre 2016 portant adoption du SRDEII ;

Vu la délibération n°2018.010.28.02 du conseil communautaire de la Communauté de Communes de Forez-Est en date du 28 février 2018 portant approbation de la mise en œuvre d'un dispositif communautaire d'aides directes pour les commerçants, artisans et les services avec point de vente ;

Vu la délibération n°180920_004 du 20 septembre 2018 de la commune de Chazelles-sur-Lyon, portant approbation d'une convention avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la mise en œuvre des aides économiques pour les commerçants et artisans en complément des aides versées par la Communauté de Communes Forez-Est ;

Vu la délibération n°220118_006 du 18 janvier 2022 portant approbation de l'avenant de prolongation à la convention d'autorisation et de délégation d'aides aux entreprises avec la région Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu la délibération n°221115_011 du 15 novembre 2022 approuvant le renouvellement de la convention entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la C.C.F.E et la commune de Chazelles-sur-Lyon,

Vu l'avis favorable du comité d'instruction en date du 5 février 2024 ;

Le dossier de demande de subvention suivant est présenté à l'assemblée :

- Le Fournil d'Aurélien représenté par Monsieur Aurélien BLANCHON – 1 rue de Chevrières, a déposé un dossier de demande de subvention pour la rénovation et le réaménagement de la boulangerie. Le montant prévisionnel du projet s'élève à 41 977 € HT. Le montant des dépenses éligibles retenu est de 20 000 € HT.

Subvention sollicitée auprès de la commune : 2 000 €

Subvention sollicitée auprès de la C.C.F.E : 2 000 €

Subvention sollicitée auprès de la Région : 8 000 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à notifier la subvention dans le cadre du dispositif "Aides aux commerces, artisans et services avec point de vente" à l'entreprise citée ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme,

Monsieur le Maire,
Pierre VERICEL

La secrétaire de séance,
Maryvonne MOUNIER

